

La Vendée, premier département employeur des industries agroalimentaires ligériennes

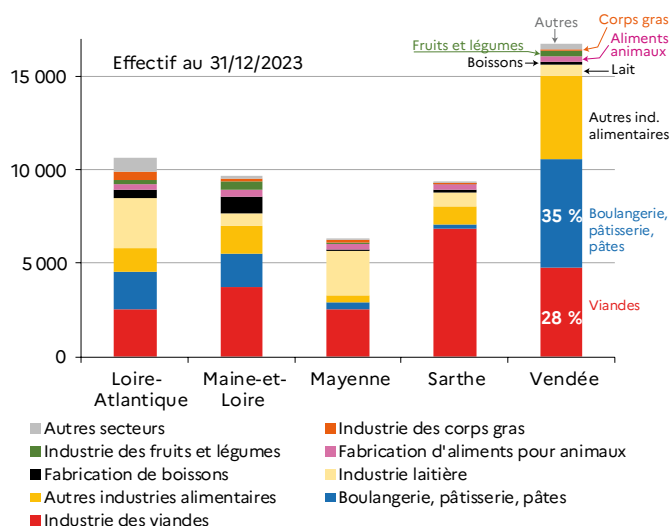
Fin 2023, les industries agroalimentaires emploient près de 19 300 salariés en Vendée, soit 34 % de l'emploi de l'industrie manufacturière du département. Cette proportion de l'agroalimentaire dans l'emploi industriel est la plus élevée au sein des départements des Pays de la Loire (elle est de 27 % pour la région).

Hors artisanat commercial, fin 2023, le secteur agroalimentaire de la Vendée compte 16 800 salariés et 230 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au deuxième rang français en matière d'effectifs salariés derrière l'Ille-et-Vilaine et au dix-septième pour le nombre d'établissements.

Trois secteurs rassemblent près de neuf salariés sur dix :

- la **boulangerie-pâtisserie industrielle** : 35 % des salariés, pour 90 % dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche ;
- l'**industrie des viandes** mobilise 28 % des salariés : 18 % pour la transformation de viande de volaille, 5 % pour la préparation industrielle de produits à base de viande et 5 % pour la transformation de viande de boucherie ;
- les **autres produits alimentaires** : 27 % des salariés, aux trois quarts dans la fabrication de plats préparés.

Graphique 1 : 16 800 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la Vendée



Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2023	
	Nombre	%	Nombre	%
500 salariés et plus	4	2 %	2 440	15 %
300 à 499 salariés	10	4 %	3 682	22 %
200 à 299 salariés	15	7 %	3 625	22 %
100 à 199 salariés	23	10 %	3 117	19 %
50 à 99 salariés	30	13 %	2 042	12 %
20 à 49 salariés	34	15 %	1 156	7 %
10 à 19 salariés	28	12 %	399	2 %
Moins de 10 salariés	84	37 %	298	2 %
Ensemble	228	100 %	16 759	100 %

Lecture : dans les IAA de Vendée, les 14 établissements d'au moins 300 ETP salariés représentent 6 % des établissements et concentrent 37 % des effectifs salariés.

Un peu moins de quatre établissements employeurs sur dix ont moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

Secteur	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2023	% des effectifs salariés
Industrie des viandes	59	4 768	28 %
Industrie du poisson	11	309	2 %
Industrie des fruits et légumes	s	s	s
Industrie laitière	15	622	4 %
Travail des grains	s	s	s
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	42	5 820	35 %
Autres industries alimentaires	59	4 448	27 %
Aliments pour animaux	12	309	2 %
Boissons	19	83	0 %
Ensemble	228	16 759	100 %

s : secret statistique

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires vendéens (ci-dessous) rassemblent moins de la moitié des effectifs salariés (46 %) fin 2023 ; cette proportion est la plus faible des départements ligériens. Cette proportion est particulièrement élevée en Mayenne et Sarthe du fait de la présence de très grands établissements d'importants groupes (Bigard avec Socopa Viandes, Fromageries Bel, LDC).

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département de la Vendée selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Saint-Fulgent	500 à 749 salariés
GOODWICH	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	500 à 749 salariés
LA FOURNEE DOREE ATLANTIQUE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Achards	250 à 499 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Essarts en Bocage	250 à 499 salariés
PATISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS (etab nic 73)	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS (etab nic 16)	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS (etab nic 24)	Fabrication de plats préparés	Mouilleron-Saint-Germain	250 à 499 salariés
FRANDEX	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Saint-Denis-la-Chevasse	250 à 499 salariés
VIENNOISERIE LIGERIENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Mortagne-sur-Sèvre	250 à 499 salariés
PAIN CONCEPT	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Sainte-Hermine	250 à 499 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Sainte-Hermine	250 à 499 salariés
PATISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
BARILLA FRANCE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Talmont-Saint-Hilaire	250 à 499 salariés
OUEST BOULANGERE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Herbiers	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS (etab nic 57)	Fabrication de plats préparés	Chantonnay	250 à 499 salariés
HAVEA INDUSTRIES	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
SOFRESH	Autre transformation et conservation de légumes	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication d'autres produits laitiers	Chantonnay	200 à 249 salariés
LA BOULANGERE & CO	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Essarts en Bocage	200 à 249 salariés

Source : FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

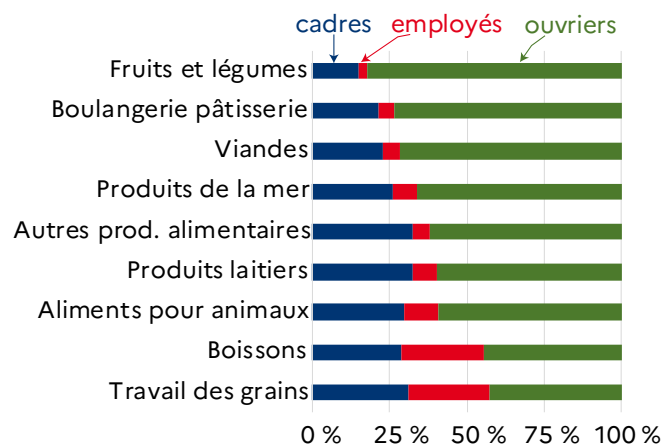
Forte proportion d'ouvriers et de femmes dans le secteur des fruits et légumes

Dans les établissements agroalimentaires de la Vendée, on compte 69 % d'ouvriers, 6 % d'employés et 25 % de cadres. La proportion d'ouvriers dépasse 82 % dans la transformation des fruits et légumes et 74 % dans la boulangerie pâtisserie. Elle est minimale dans les boissons.

Les femmes occupent 45 % des emplois agroalimentaires du département, proportion la plus élevée des départements

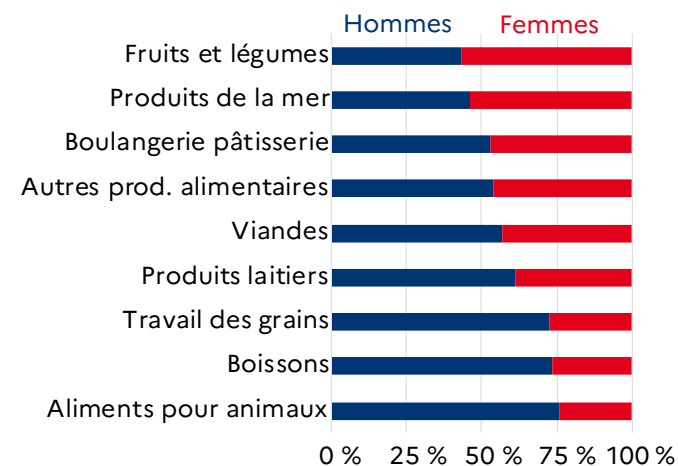
ligériens. Elles sont peu présentes dans la fabrication d'aliments pour animaux, de boissons et de meunerie. À l'opposé, elles sont majoritaires pour la fabrication des produits de la mer et occupent plus de six postes de travail sur dix dans la fabrication de chocolat et confiserie et d'aliments homogénéisés et diététiques.

Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans le secteur de transformation des fruits et légumes et de la boulangerie



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes majoritaires dans le secteur des fruits et légumes et des produits de la mer



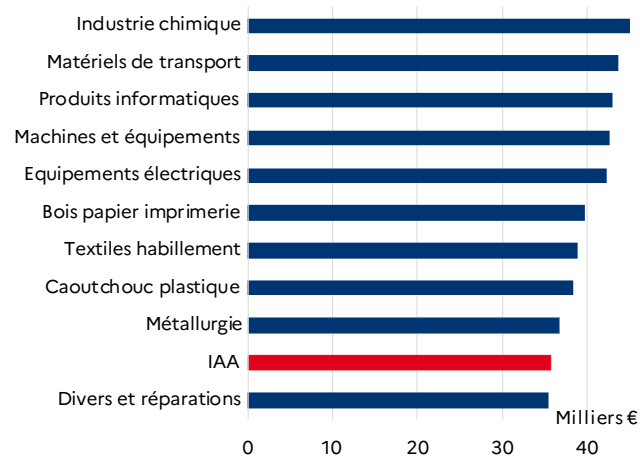
Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières de la Vendée, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 37 400 € par an en 2023 (hors artisanat commercial). Au sein de l'agroalimentaire,

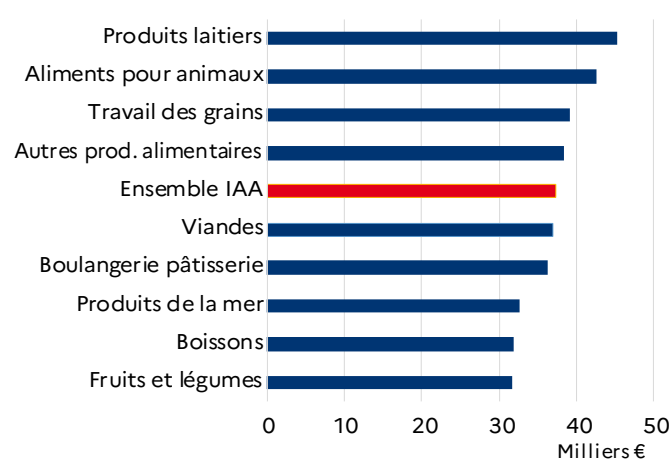
la rémunération moyenne est la moins forte dans les fruits et légumes et l'industrie des boissons et la plus élevée en fabrication d'aliments pour animaux et des produits laitiers.

Graphique 4 : des rémunérations dans l'agroalimentaire inférieures à la moyenne des autres industries



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements des industries manufacturières employeurs de la Vendée, y c. artisanat commercial et tabac
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : écart de rémunération selon le secteur de l'industrie agroalimentaire



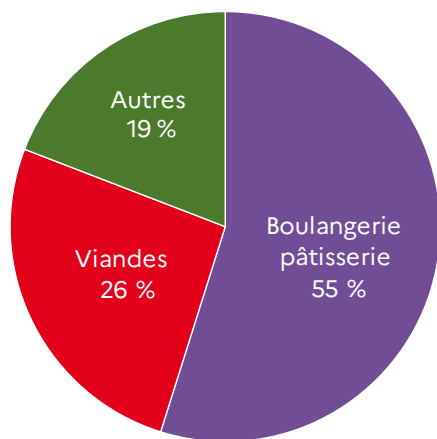
Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Les exportations de produits agroalimentaires de la Vendée sont en majorité des produits de boulangerie-pâtisserie

En 2023, tous produits confondus, le montant des exportations du département de la Vendée s'élève à 2 700 M€ (11 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires atteignent 630 M€ et représentent ainsi 23 % des montants exportés, le taux le plus élevé de la région (et sept points de plus que la moyenne régionale). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires est de 600 M€. Le solde commercial agroalimentaire de la Vendée est légèrement positif en 2023.

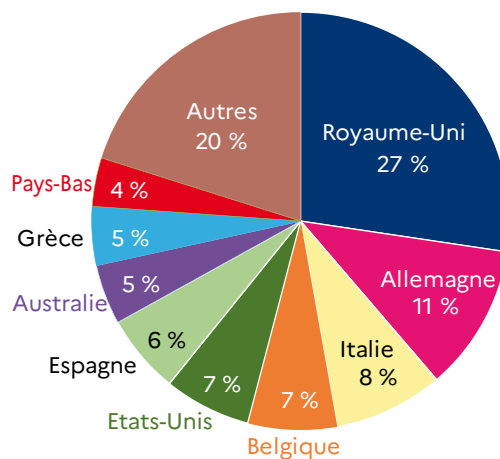
Au sein des IAA, les deux secteurs phare concentrent près de 81 % des montants export : les produits de boulangerie-pâtisserie qui, avec un montant de 350 M€, se placent au second rang dans la hiérarchie des produits exportés et le secteur des viandes (165 M€, au quatrième rang). Le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les premiers pays pour les montants agroalimentaires exportés.

Graphique 6 : principaux produits exportés en valeur



Source : douanes, résultats 2023
Champ : Vendée

Graphique 7 : principales destinations de l'export



Source : douanes, résultats 2023
Champ : Vendée

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires en Vendée : des salariés bien répartis dans tous les secteurs

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2023, la Vendée compte 200 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 3 300 salariés. Près de 82 % des établissements ont

moins de 20 salariés. Quatre établissements concentrent 40 % des effectifs : la Société des Etablissements Bougro (Sodebo) à Montaigu-Vendée, la Société Industrielle Raison Frères (groupe DS Restauration) à La Châtaigneraie, la coopérative agricole CAVAC à La Roche-sur-Yon et l'atelier de découpe de viande Achille Bertrand aux Herbiers.

L'artisanat commercial en Vendée représente 19 % de l'effectif salarié de la région

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

En 2023, en Vendée, l'artisanat commercial mobilise 2 510 salariés dans 360 établissements employeurs, un niveau équivalent à 15 % de l'effectif salarié de l'industrie agroalimentaire départementale *stricto sensu*. Chaque

établissement emploie en moyenne sept salariés. Comme dans les autres départements ligériens, la boulangerie-pâtisserie artisanale (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (84 %). Sur les dix-huit établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins vingt salariés, cinq sont situés à La Roche-sur-Yon.

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) est gérée par l'Insee. Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).

L'industrie manufacturière regroupe **la fabrication** de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, **la fabrication** de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, **le travail** du bois, industries du papier et imprimerie, **la cokéfaction** et le raffinage, **l'industrie** chimique, **l'industrie** pharmaceutique, **la fabrication** de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques, **la métallurgie** et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements, **la fabrication** de produits informatiques, électroniques et optiques, **la fabrication** d'équipements électriques, **la fabrication** de machines et équipements n.c.a., **la fabrication** de matériels de transport, **les autres** industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud
CS 67 516 - 44 275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : rsise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2026